

TRS2560-40 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU TRAVAIL SOCIAL

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Julie Legault
Disponibilités	Rencontres sur rendez-vous (zoom, téléphone).
Courriel	legault.julie@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours vise à développer les aptitudes se rapportant à l'éthique de l'intervention : capacités à repérer les enjeux éthiques qui traversent l'exercice du travail social, à approfondir leur compréhension, ainsi qu'à se positionner et à clarifier les raisons de l'action. Dans ce but, il s'agira tout d'abord d'approfondir la réflexion et les connaissances sur les questions éthiques liées à la pratique. Les habiletés de délibération, aux niveaux individuel et collectif, seront ensuite consolidées en prenant appui sur des perspectives théoriques et méthodologiques qui seront mobilisées dans des situations pratiques. Divers aspects spécifiques à la profession (code de déontologie, actes réservés...) seront abordés, en les articulant à de grands principes tels que le respect de l'autonomie, l'équité, la protection, la solidarité, etc., en vue de penser leur actualisation dans des situations concrètes. Le cours amènera ainsi les étudiant.e.s à s'approprier des repères théoriques et déontologiques, dans le cadre d'une démarche critique prenant en compte la complexité des situations : valeurs et intérêts qui entrent en tension, éléments d'incertitude, contextes de l'action.

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

Le cours vise au développement de compétences utiles à la réflexion et au positionnement éthiques dans le champ du travail social. Ces compétences correspondent plus spécifiquement à :

- la capacité de se questionner et de se décentrer pour entendre le point de vue de l'autre et « penser le bien ensemble » (Quinche, 2005) ;
- la mobilisation de connaissances et de méthodes permettant d'affiner la compréhension et l'analyse des enjeux éthiques d'une situation donnée ;
- l'identification des mandats, normes et lois dans lesquels s'inscrivent l'intervention, sans faire l'économie d'une réflexion critique et d'une analyse élargie des enjeux individuels, collectifs et sociétaux liés aux questions éthiques ;
- l'habileté à mener une réflexion argumentée, qui nomme les enjeux éthiques d'une situation et qui explicite les points de repère auxquels on se réfère.

Pendant ce cours, les étudiant.e.s seront invité.e.s à s'approprier des outils théoriques et méthodologiques (concepts et méthodes du champ de l'éthique, cadres d'analyse des enjeux éthiques dans le champ du travail social, points de repère pertinents pour l'intervention sociale...), mais aussi à mener une réflexion personnelle et à expérimenter le dialogue dans une délibération collective.

Objectifs spécifiques (compétences attendues)

Le cours vise à ce que les étudiant.e.s puissent, à son issue :

- maîtriser les concepts et les outils méthodologiques transmis pendant le cours, afin de pouvoir en faire usage dans la pratique mais aussi dans la recherche en travail social ;
- mener une réflexion structurée sur une thématique qui soulève des questions éthiques, en examinant ses enjeux et en explicitant les repères mobilisés pour se positionner ;
- dialoguer et réfléchir collectivement autour d'enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle, en enrichissant le regard sur une situation par la diversité des points de vue.

FORMULES PÉDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

Les cours seront en mode synchrone sur le support Zoom, impliquant des apports théoriques, méthodologiques, des exercices pratiques en grands et petits groupes ainsi que des échanges sur les lectures. La nature du cours visant particulièrement à développer la capacité à poser une réflexion sur des enjeux éthiques, notamment en se questionnant et en considérant la multiplicité des points de vue, nécessite l'implication active de tous. Les échanges et exercices ne peuvent se faire sans vous. En étant préparé.es et présent.es, vous contribuez à enrichir le contenu du cours pour vous et vos collègues. Un accompagnement est offert tout le long de la session pour vos travaux et vos questionnements en lien avec la matière, notamment sur rendez-vous (zoom). Du temps en classe sera libéré pour travailler en équipe.

Dans un contexte où les cours seront en ligne en mode synchrone, des questionnements au niveau technologique peuvent se poser. L'UQAM dispose d'une plateforme de clavardage et diffuse des informations relatives à l'usage de Zoom, Moodle, ou tout autre outil technologique supportant votre démarche d'apprentissage. <https://etudier.uqam.ca/info-etudes/soutien-aux-etudiants>

PLAN DU COURS

Introduction

- En quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques?
- Quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social?

I. Éthique : concepts, perspectives et méthodes :

1. Quels enjeux éthiques, dans le champ du travail social?
2. Morale, éthique, déontologie
3. Compétences éthiques

II. Apports théoriques et méthodologiques

1. La délibération éthique
2. Travail social et activités réservées
3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Travail écrit sur un texte ou vidéo complémentaire au recueil - Valeur : 15%

⇒ Description :

Travail écrit de 3 pages s'appuyant sur un texte ou vidéo (au choix) complémentaire au recueil. Cet écrit consistera d'une part à résumer les principaux enjeux éthiques présentés dans le texte ou la vidéo et d'autre part, à effectuer des liens avec des notions abordées en cours et dans les textes du recueil.

⇒ Objectifs du travail :

S'approprier le contenu d'un texte ou d'une communication afin d'en transmettre le contenu de façon synthétique; savoir repérer et croiser les principales idées contenues dans les textes/vidéo et y identifier différents repères et enjeux éthiques; s'approprier les notions du champ de l'éthique.

⇒ Critères d'évaluation :

Identification des principaux enjeux éthiques du texte/vidéo. Richesse des liens avec le(s) texte(s) du recueil et les notions reliées au champ de l'éthique. Clarté et capacité de synthèse. Appropriation personnelle de la réflexion sur les textes.

⇒ Dates de remise :

Le travail est à remettre au cours 5. En cas de retard, un point par jour sera retiré de la note. Les résultats seront transmis au cours 7.

⇒ Textes et vidéos complémentaires :

Couturier, Y., Crevier, M. et Morin, P. (2010). L'émergence de la proximité relationnelle à la faveur de l'intervention à domicile : Ouvertures et tensions dans la relation clinique. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 177-191.

Handfield, S. (2019, mars). *Liberté décisionnelle et risque : enjeux de consentement dans l'accompagnement psychosocial en déficience intellectuelle et en itinérance*. Communication présentée au symposium « Éthique et travail social : nouvelles voies pour la pensée et pour l'action ». Montréal, Québec. Récupéré de <http://nps.uqam.ca/evenements/2-non-categorise/208-tensions-et-paradoxes-moraux-dans-l-exercice-du-travail-social.html>

Harvey, S. (2019, mars). *Enjeux éthiques reliés au financement des groupes communautaires famille*. Communication présentée au symposium « Éthique et travail social : nouvelles voies pour la pensée et pour l'action ». Montréal, Québec. Récupéré de <http://nps.uqam.ca/evenements/2-non-categorise/207-actualite-des-questions-ethiques-dans-le-champ-du-travail-social.html>

Hudon, I. et Tremblay, M. (2017). La reconnaissance comme fondement d'une éthique de la participation citoyenne des personnes en situation de handicap. *Nouvelles pratiques sociales*, 28(2), 55-69.

Lemay, L. et al. (2015). Prendre contact avec les parents dans le contexte de protection de l'enfance : quel pouvoir exercer? *Revue Sciences et Actions sociales* 2. (s.p). Récupéré de <https://www.sas-revue.org/21-n-2/dossiers-n2/42-prendre-contact-avec-les-parents-dans-le-contexte-de-la-protection-de-l-enfance-quel-pouvoir-exercer-les-professionnels-revelent-leurs-strategies-axees-sur-l-empowerment#Texte>

Marsan, A. (2019, mars). *Le sujet Autre*. Communication présentée au symposium « Éthique et travail social : nouvelles voies pour la pensée et pour l'action ». Montréal, Québec. Récupéré de <http://nps.uqam.ca/evenements/2-non-categorise/211-voies-pour-la-prise-en-compte-des-enjeux-sociopolitiques-dans-la-reflexion-ethique.html#Marsan>

2. Travail écrit de réflexion éthique sur une question touchant au travail social – Valeur : 30%

⇒ Description :

Chacun.e choisira un sujet qui suscite un questionnement éthique en lien avec le travail social. À la différence du travail de délibération éthique, cet écrit portera sur un questionnement d'ordre plus général en s'intéressant spécifiquement à ses enjeux éthiques. Il s'agit dans ce travail de mener une réflexion personnelle et documentée, en s'appuyant sur une recherche bibliographique qui aidera à situer et argumenter la réflexion.

- Exemples de thématiques pouvant être abordées dans ce texte : discrimination positive, fonction des comités éthiques, les partenariats public-privé, l'autodétermination en contexte d'inaptitude...
- Cette réflexion doit s'appuyer tout à la fois sur les textes du recueil et sur une documentation spécialisée sur le sujet.

- Plusieurs structures peuvent être envisagées pour votre texte, tel que le modèle thèse/antithèse/synthèse, plan progressif d'approfondissement de la question abordée, texte divisé sur les différents enjeux à développer sur le sujet.
- Le document doit comporter 7 pages maximum (bibliographie non comprise), en format times new roman 12, interligne 1,5, format Word.

⇒ Objectifs du travail :

Développer les habiletés à mener une réflexion argumentée sur une question générale : explorer ses enjeux éthiques, approfondir la connaissance et la compréhension de ces enjeux, pouvoir produire une analyse complexifiée d'une situation, s'appropriier les textes et notions abordées en cours pour approfondir la réflexion.

⇒ Critères d'évaluation :

Rencontre des objectifs du cours, qualité et rigueur de la recherche documentaire et de sa synthèse, mobiliser les textes et notions du cours, richesse et pertinence de la réflexion personnelle, intégration des éléments de la recherche à la réflexion personnelle, capacité d'analyse, structure du texte, clarté et qualité de l'expression écrite.

⇒ Remise des travaux:

Votre travail doit être remis au cours 9. En cas de retard, un point par jour sera retiré de la note. Les résultats seront transmis au cours 11.

3. Délibération de groupe - Valeur : 30%

⇒ Description :

Chaque équipe (constituées au cours 6), réalisera un travail d'analyse et de délibération éthique basée sur une situation au choix :

- Rencontrée par l'un.e des membres de l'équipe
- Retrouvée dans les médias (articles de journaux, documentaires)
- Racontée dans une œuvre de fiction (film, épisode d'une série, roman)

Il s'agira d'effectuer une délibération de groupe sur cette situation et de la partager avec le groupe-classe par une présentation orale de 30 minutes (mode synchrone) appuyée par des diapositives (à remettre le mardi précédent la présentation). Présentation portant principalement sur :

- Analyse de la situation (Identifier les enjeux, conflits de valeurs, intérêts en tension, etc...)
- L'identification des repères pertinents permettant de poser une réflexion sur la situation
- Perspectives dégagées à l'issue de la démarche (prise de décision, réalisation dans l'action)

Une courte autoévaluation individuelle (une demi page) est à remettre le jour de la présentation (sur Moodle, cours 14, onglet « devoir »), s'appuyant sur les compétences éthiques et conditions du dialogue de Malherbe (présence, différence et équivalence mutuelle).

⇒ Objectifs du travail :

Expérimenter la multiplicité des points de vue sur une situation donnée et dialoguer autour de ces différences. Développer la capacité à repérer, analyser, contextualiser des enjeux éthiques, ainsi qu'à trouver des points de repères pour orienter l'action.

⇒ Critères d'évaluation :

Qualité de l'analyse (prise en charge de la complexité, c'est-à-dire des niveaux individuel, collectif et sociétal de la situation analysée), rigueur de la démarche (méthode et approfondissement de la réflexion), clarté et dynamisme de la présentation. Ce dernier critère ainsi que l'autoévaluation feront l'objet d'une note individuelle (10% sur les 30% de la note).

⇒ Dates des présentations :

Les présentations auront lieu aux cours 12-13 et 14. Les notes seront transmises au cours 15.

****Les groupes seront constitués au plus tard au cours 6 et des temps de travail en sous-groupe seront planifiés aux cours 7 et 9 afin que vous puissiez vous concerter sur ce travail. Il sera alors important de mettre en commun vos agendas afin de planifier une ou deux rencontres de votre équipe en dehors des heures de cours pour réaliser votre délibération collective.**

4. Examen sur le contenu du cours et sur les délibérations de groupe – Valeur : 25%

⇒ Description :

L'examen du dernier cours portera sur l'entièreté du contenu du cours, soit 10 questions portant sur les lectures, la matière abordée en cours ainsi que les présentations de délibérations éthiques. Pour chaque question, il vous sera demandé de donner une courte réponse (6-7 lignes). L'examen sera déposé sur moodle au cours 15 et doit être remis au plus tard le 19 décembre (Moodle cours 15, onglet devoir).

Sur les 25%, 5% de la note seront attribués à une courte auto-évaluation (une demi page) à joindre à votre examen, s'appuyant sur votre implication dans le cours (présence, contribution aux discussions et participation aux exercices), ce que vous identifiez comme étant vos points forts ou à travailler dans la visée d'une pratique éthique, ainsi que les apprentissages réalisés.

⇒ Objectifs du travail :

Développer la capacité d'intégration et de synthèse des différents éléments abordés en cours.

⇒ Critères d'évaluation :

Qualité de l'appropriation des connaissances, des réponses (précision et synthèse) et de l'expression écrite.

****Pour valider et créditer le TRS2560, les étudiant.e.s doivent participer à toutes les évaluations. Les échéances de remise des travaux, autoévaluation, diapositive et examen doivent être respectées, un point par jour sera retiré de la note en cas de retard.**

MATÉRIEL REQUIS

Les textes du recueil seront déposés sur Moodle.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS ET TEXTES À LIRE

<p><u>Cours 1 :</u> 10-09</p>	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentations, plan de cours, entente d'évaluation ○ Temps de réflexion et d'échange collectifs : en quoi le travail social est-il lié aux questions éthiques, et quels sont les principaux enjeux éthiques en travail social ?
<p><u>Cours 2 :</u> 17-09</p>	<p>I.1. Les questions éthiques dans le champ du travail social</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Introduction générale : liens entre éthique et travail social/défis éthiques dans la pratique ○ Échanges collectifs sur le contenu des textes. <ol style="list-style-type: none"> 1. Bourgeault, G. (2004). Entre la sécurité et la liberté. Dit et contredit : tensions et contradictions. Dans G. Bourgeault, <i>Éthiques. Dit et non-dit, contredit, interdit</i> (p. 45-71). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec. 2. Massé, R. (2016). L'éthique de l'intervention face à la pluralité des moralités et aux rapports de pouvoir. <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 28(2), 123–137.
<p><u>Cours 3 :</u> 24-09</p>	<p>I.2. Morale, éthique, déontologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définitions et relations entre les concepts de moral, éthique, déontologie, valeur, principe et dilemme éthique. ○ Échanges collectifs sur le contenu des textes. Application des concepts à un contexte de pratique. <ol style="list-style-type: none"> 3. Gonin, A. et Jouthe, E. (2013). Éthique et travail social. Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. [Chapitre de livre]. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), <i>Le travail social : théories, méthodologies et pratiques</i> (p. 69-88). Québec : Presses de l'Université du Québec. 4. Bouthillier, M.-È., Demers, A., Bastien, R. et H. Doucet (2008). Problèmes éthiques liés à des pratiques d'échanges de seringues et d'accès à la méthadone. <i>Drogues, santé et société</i>, 7(2), 47-80.
<p><u>Cours 4 :</u> 1-10</p>	<p>I.2. Morale, éthique, déontologie (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les perspectives éthiques. ○ Échanges collectifs sur le contenu des textes. Mobilisation des perspectives éthiques en groupes : l'aide médicale à mourir. <ol style="list-style-type: none"> 5. Dierckx, C. (2013). Raison instrumentale, réflexivité et horizons de sens. Une problématisation philosophique des référentiels du social. [Chapitre de livre]. Dans L. Carignan et M. Fourdrignier (dir.), <i>Pratiques réflexives et référentiels de compétences dans les formations sociales</i> (p. 49-66). Québec : Presses de l'Université de Québec. 6. Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2013). La souffrance éthique au travail : L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. <i>Reflète</i>, 19(2), 85-107.

<p><u>Cours 5 :</u> 8-10</p>	<p>I. 2. Morale, éthique et déontologie (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mandat et dispositifs de l'OTSTCFQ, code de déontologie et les grands principes de la profession, liens entre éthique et déontologie. ○ Mises en situation : éthique normative et considérations éthiques. ❖ Remise du travail 1 <p>7. <i>Code de déontologie des travailleurs sociaux</i>. Québec : Éditeur officiel du Québec. (2020) En ligne : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=71966.pdf</p> <p>8. ACTS/CASW. (2005). <i>Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie</i>. En ligne : https://www.casw-acts.ca/sites/default/files/attachements/lignes_directrices_pour_une_pratique_conforme_a_la_deontologie.pdf</p> <p>9. OTSTCFQ (2017). <i>Normes de télépratique pour les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux</i>. En ligne : https://www1.otstcfq.org/documentation/normes-de-telepratique-pour-les-travailleurs-sociaux-et-les-therapeutes-conjugaux-et-familiaux/</p>
<p><u>Cours 6 :</u> 15-10</p>	<p>I. 3. Compétences éthiques et méthodologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compétences éthiques et réflexivité critique. ○ Mobilisation des récits de pratique en grand groupe : quelle actualisation et développement des compétences éthiques? ❖ Constitution des équipes pour la délibération éthique. <p>10. Bégin, L. (2011). La compétence éthique. Dans L. Langlois (dir.), <i>Le professionnalisme et l'éthique au travail</i> (pp.105-121). Québec : Presses de l'Université Laval.</p> <p>11. Centre de santé et services sociaux de la montagne, METISS et UQAM. (2013). <i>Récits de pratique d'intervenants dans des organismes d'aide aux nouveaux immigrants</i> [Guide d'animation]. Récupéré de https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/Recits_de_pratique_intervenants_en_ligne.pdf</p>
<p><u>Cours 7 :</u> 22-10</p>	<p>II. 1. La délibération éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La délibération éthique : modèle de Georges Legault ○ Temps de travail en équipe <p>12. Bossé, P.-L., Dallaire, N. et Morin, P. (2006). La délibération éthique : de l'étude de cas à la citoyenneté responsable. <i>Santé mentale au Québec</i>, 31(1), 47-63.</p> <p>13. OTSTCFQ (2007). <i>L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération</i>. En ligne : https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/01/lethique_et_les_travailleurs_sociaux_elements_de_reflexion_et_guide_de_de_liberation.pdf</p>
<p><u>Cours 8 :</u> 29-10</p>	<p><u>Semaine de lecture (26 au 30 octobre)</u></p>
<p><u>Cours 9 :</u> 5-11</p>	<p>II. 1. La délibération éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La délibération éthique (suite) ○ Délibération en grand groupe. Temps de travail en équipe. ❖ Remise du travail 2 <p>14. Richard, S. (2008). La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile. <i>Reflets</i>, 14(1), 200-217.</p>

	<p>15. Quintin, J. et A.-M. Boire-Lavigne (2014). Exercer une délibération en éthique clinique avec le souci de l'expérience des personnes. Dans Y. Farmer, M.-È. Bouthillier et D. Roigt (dir.), <i>La prise de décision en éthique clinique</i> (pp.43-70). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.</p>
<p><u>Cours 10 :</u> 12-11</p>	<p>II.2. Travail social et activités réservées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Loi 21, régimes et mesures de protection des majeurs. Actualisation de principes, enjeux éthiques. ○ Échanges collectifs sur le contenu des textes. Mises en situation en grand groupe. <p>16. Eyraud, B. et P. A. Vidal-Naquet (2008). Consentir sous tutelle. La place du consentement chez les majeurs placés sous mesures de protection. <i>Tracés, hors-série 14</i>, 103-127. En ligne : http://traces.revues.org/378</p> <p>17. OTSTCFQ (2011). <i>L'évaluation psychosociale dans le contexte des régimes de protection, du mandat donné en prévision de l'incapacité et des autres mesures de protection au majeur</i>. En ligne : http://www.otstcfq.org/docs/default-source/default-document-library/guide-evaluation-psychosociale-2016.pdf?sfvrsn=2</p>
<p><u>Cours 11 :</u> 19-11</p>	<p>II.2. Travail social et activités réservées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesures de contention et d'isolement. Actualisation de principes, enjeux éthiques. ○ Illustration : vidéo. Échanges en grand groupe. <p>18. Gonin, A. et Régimbald, F. (2017). Une approche de collaboration en centre d'hébergement. Retour sur l'unité de vie La clé des champs. <i>Alter</i>, 11(4), 235-250.</p> <p>19. OTSTCFQ (2011). <i>Décider de l'utilisation des mesures de contention et d'isolement dans le cadre de la Loi sur les services de santé et des services sociaux et de la Loi sur les services de santé et des services sociaux pour les autochtones cris</i>. En ligne : https://www1.otstcfq.org/documentation/decider-de-lutilisation-des-mesures-de-contention-et-disolement-dans-le-cadre-de-la-loi-sur-les-services-de-sante-et-des-services-sociaux-et-de-la-loi-sur-les-services-de-sante-et-des-services-sociaux/</p>
<p><u>Cours 12 :</u> 26-11</p>	<p>II.3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Loi P38 : Encadrement légal et droits. Enjeux éthiques et repères aux niveaux de la pratique (notion de « dangerosité »), organisationnel et social. ○ Mise en situation : lorsqu'un dilemme éthique se présente en contexte d'urgence. ❖ Présentation de délibérations/Remise de l'auto-évaluation sur la délibération. <p>20. Ministère de la santé et des services sociaux (2018). Cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Garde en établissement de santé et de services sociaux. Récupéré de http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-917-07W.pdf</p>
<p><u>Cours 13 :</u> 3-12</p>	<p>II.3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tenue de dossier et écriture professionnelle, considérations éthiques aux niveaux professionnel, organisationnel et social. ○ Échanges collectifs sur les vidéos. ❖ Présentation de délibérations/Remise de l'auto-évaluation sur la délibération. <p>21. OTSTCFQ (2005). <i>Guide de normes sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation</i>. En ligne : http://www.otstcfq.org/docs/cadres-et-guides-de-pratique/guidedesnormes.pdf?sfvrsn=1</p> <p>22. Au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Karsz, S. (2019). <i>Secret professionnel, partage d'informations et éthique en matière sociale et médico-sociale</i>. Communication préparée pour l'école de droit, Université de Clermont Ferrand. Pratiques sociales. Récupéré de https://www.youtube.com/watch?v=uhUbhHQheM&t=2s ○ Gonin, G. et Guissard, M. (2019, mars). <i>De quelques enjeux éthiques récurrents dans l'intervention sociale : regards transnationaux</i>. Communication présentée au symposium « Éthique et travail

	social : nouvelles voies pour la pensée et pour l'action ». Montréal, Québec. Récupéré de http://nps.uqam.ca/evenements/2-non-categorise/207-actualite-des-questions-ethiques-dans-le-champ-du-travail-social.html#Gonin
Cours 14 : 10-12	<p>II.3. Application à divers problèmes éthiques se posant dans le champ du travail social</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Retour collectif sur les apprentissages. ❖ Présentations de délibérations/Remise de l'auto-évaluation sur la délibération. <p>23. Révision des lectures et des Powerpoints.</p>
Cours 15 : 17-12	<p>Conclusion</p> <p>Examen en ligne.</p>

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Pour tous les travaux réalisés au fil du trimestre, ***il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues***, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur.e(s), année, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>

Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de Nouvelles pratiques sociales : <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html> (en bas de la page).

À titre informatif, vous pouvez également consulter la charte des droits et responsabilités des étudiants-es : http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm./

L'UQÀM demande par ailleurs que les informations suivantes soient incluses au plan de cours :

Politique de l'École sur l'utilisation des médias sociaux :

<https://travaissocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/E%CC%81TS-Politique-me%CC%81dias-sociaux-2019-adopte%CC%81e-17-05-2019-corr.pdf>

<p><u>PLAGIAT</u> Règlement no 18 sur les infractions de nature académique</p>
<p>Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement</p>
<p>La liste non limitative des infractions est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la substitution de personnes ;

- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéo qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

La Faculté des sciences humaines demande également que cette mention figure dans les plans de cours :

« L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.»

Grille de notation :

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-

Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Politique pour les étudiants en situation de handicap :

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'accommodements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

<u>Politique n°16 contre le harcèlement sexuel</u>
Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.
La Politique no 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : <ul style="list-style-type: none"> • la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes; • les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées; • la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel; • les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée; • les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme; • le (cyber) harcèlement sexuel; • la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement; • les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés; • l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;

- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>
- CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514 987-0348 - calacs@uqam.ca - trevepourelles.org
- Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514 987-3185 - Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE AU RECUEIL DE TEXTES

- Arendt, H. (2005). *Responsabilité et jugement*. Paris : Éditions Payot Rivages.
- Autès, M. (2005). Travail social et principe de justice. Dans J. Ion (dir.), *Le travail social en débat(s)*, (p. 50-70). Paris : La découverte.
- Biron, L. (2006). La souffrance des intervenants. Perte d'idéal collectif et confusion sur le plan des valeurs. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(36), 209-224.
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Éditions Gallimard.
- Bouquet, B. (2003). *Éthique et travail social. Une recherche de sens*. Paris : Dunod.
- Bouquet, B. (2009). Responsabilité éthique du travail social envers autrui et envers la société : une question complexe. *Vie sociale* 3(3), 43-55.
- Bourgeault, G. (2004). *Éthiques : dit et non-dit, contredit, interdit*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Brodeur, N. et Berteau, G. (2007). La réflexion éthique : une dimension éthique dans la pratique du travail social. [Chapitre de livre]. Dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise (dir.), *Introduction au travail social* (2^e éd., p.241-265). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Butler, J. (2007). *Le récit de soi*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Butler, J. (2014). *Qu'est-ce qu'une vie bonne?* Paris : Éditions Payot et Rivages.

Carignan, L. (2013). La pensée et l'analyse critique sont-elles compatibles avec les référentiels de compétences? [Chapitre de livre]. Dans L. Carignan et M. Fourdrignier (dir.), *Pratiques réflexives et référentiels de compétence dans les formations sociales* (p.27-45). Québec : Presses de l'Université de Québec.

de Beauvoir, S. (1947). *Pour une morale de l'ambiguïté*. Gallimard.

Dubet, F. (2010). *Les places et les chances*. Paris : Seuil.

Farmer, Y., Bouthillier, M.-È. et Roigt, D. (dir.) (2013). *La prise de décision en éthique clinique : perspectives micro, méso et macro*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Farmer, Y., Gonin, A. et Jochems, S. (2017). Transformations dans le champ du social et de la santé à l'aube du XXI^e siècle. *Nouvelles pratiques sociales* 28(2), 27-37.

Fassin, D. (2010). *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Paris : Gallimard/seuil.

Fortin, P. (1995). *La morale, l'éthique et l'éthicologie*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Kant, E. (1785). *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/classiques/kant_emmanuel/fondements_meta_moeurs/fondements.html

Karsz, S. (2004). *Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique*. Paris : Dunod.

Lamoureux, H. (2004). *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses Universitaires du Québec.

Laugier, S. (2001). Pourquoi des théories morales? L'ordinaire contre la norme. *Cités*, 5, 93-112.

Laugier, S. (2009). L'éthique comme politique de l'ordinaire. *Multitudes*, 2-3(37-38), 80-88.

Legault, G. A. (1999). *Professionalisme et délibération éthique : Manuel d'aide à la décision responsable*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Loute, A. (2016). La sagesse pratique, un « fardeau moral excessif » ? *Ethica clinica*, 82(38-46), 38-46.

Malherbe, J.-F. (1990). Les fondements de l'éthique. *Ethica*, 2(2), 9-34.

Namian, D. (2013). Souffrance de singularités, montée des affectivités et « climatologie politique ». [Chapitre de livre]. Dans H. Dorvil et G. Racine (dir.), *La souffrance à l'épreuve de la pensée* (p.25-39). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Paperman, P. (2015). L'éthique du care et les voix différentes de l'enquête. *Recherches féministes*, 28(1), 29-44

Patenaude, J. (2002). Éthique et intervention sociale. Responsabilité et dilemmes éthiques. *Interventions*, 117, 66-77.

Pullen Sansfaçon, A. (2011). Ethics and conduct in self-directed groupwork: some lessons for the development of a more ethical social work practice. *Ethics and social welfare*, 5(4), 361-379.

Quinche, F. (2005). *La délibération éthique*. Paris : Kimé.

Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Éditions du Seuil.

Ricoeur, P. (2004). Éthique. De la morale à l'éthique et aux éthiques. Dans M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale (4^e ed.)*. Paris : Presses Universitaires de France.
Récupéré de http://www.mapageweb.umontreal.ca/Lepagef/Dept/Cahiers/Ricoeur_Morale.Pdf

Taylor, C. (1998). *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Québec : Les Éditions Boréal.